



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation au Séminaire sur le rôle des
femmes parlementaires dans l'intégration du genre dans
l'élaboration des budgets nationaux et sur la mise en œuvre
de la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de
toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
(CÉDEF) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
(APF)**

**Section canadienne de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie (APF)**

**Lomé, Togo
Les 6 et 7 octobre 2010**

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui a participé au séminaire du Réseau des femmes parlementaires de l'APF sur le rôle des femmes parlementaires dans l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux et sur la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CÉDEF), tenu à Lomé (Togo) les 6 et 7 octobre 2010, a l'honneur de présenter son rapport.

Composée de l'honorable **Rose-Marie Losier-Cool**, sénatrice et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, la délégation était accompagnée de monsieur François Michaud, secrétaire administratif de la Section. Étaient présentes les sections suivantes : Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Bénin, Burkina Faso et Togo.

Depuis 2004, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF met en œuvre un programme de coopération autonome, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et organise des séminaires d'information et de sensibilisation portant sur la CÉDEF, au bénéfice des femmes parlementaires de l'espace francophone.

À ce jour, le Réseau a déjà organisé six séminaires sur la CÉDEF :

- au Mali, pour les femmes parlementaires de l'Afrique de l'Ouest,
- à Madagascar, pour celles de l'Océan Indien,
- au Gabon, pour celles d'Afrique centrale,
- en Tunisie pour celles d'Afrique du Nord et du Proche-Orient,
- à Haïti,
- en Mauritanie,
- et à Kinshasa, pour celles de la région des Grands Lacs.

Rappelons que la CÉDEF a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979 et qu'elle vise à instaurer l'égalité des droits pour les femmes du monde entier. Elle est, à ce titre, l'instrument normatif international le plus important à ce jour portant sur l'égalité homme-femme.

Près de 75 personnes ont participé au séminaire organisé par le Réseau à Lomé, incluant des femmes et hommes parlementaires du Togo, de même que des femmes parlementaires de pays limitrophes (Bénin et Burkina Faso), ainsi que des experts internationaux. Cette forte participation est en partie redevable au fait que le dossier est cher au cœur de la présidente du Réseau des femmes à l'Assemblée nationale du Togo et membre du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, madame **Telou Mila-Bellé épouse Belei**, députée, ainsi qu'à la participation proactive du REFAMP, le Réseau des femmes africaines ministres ou parlementaires.

La séance solennelle d'ouverture a été présidée, au nom du président de l'Assemblée nationale du Togo, par le premier questeur de l'Assemblée nationale du Togo, monsieur **Dago Yabre**. Y ont pris la parole la sénatrice **Rose-Marie Losier-Cool**, la ministre togolaise de la Promotion de la femme, madame **Henriette Kouevi Amedjogbé**, et madame **Belei**.

Les premiers débats ont été consacrés au thème « *La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CÉDEF)* ». Une ancienne membre du Comité CÉDEF de l'ONU, madame **Huguette Bokpe Gnacadja** (Bénin), a présenté la Convention et son protocole additionnel, la procédure de soumission des rapports et les mesures de suivi, ainsi que le rôle des parlementaires dans l'application de la Convention. Elle a ensuite répondu à de nombreuses questions.

Madame **Françoise Bertieaux**, députée (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), madame **Joséphine Drabo Kanyoulou**, députée (Burkina Faso), et madame **Amissétou Affo Djobo**, députée (Bénin), ont ensuite exposé la situation historique et actuelle de l'application de la CÉDEC dans leurs pays respectifs.

Le séminaire a été ensuite brièvement interrompu afin de procéder à l'ouverture solennelle de la nouvelle salle informatique des femmes parlementaires du Togo; cette initiative en est une du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, et c'est donc la sénatrice **Losier-Cool** qui en a présidé la cérémonie.

Le séminaire a repris avec une présentation de la ministre de la Promotion de la femme, madame **Henriette Kouevi Amedjogbé**, qui a à son tour exposé la situation historique et actuelle de l'application de la CÉDEC dans son pays.

S'en est suivi une période de questions et de réponses, toujours présidée par l'honorable **Rose-Marie Losier-Cool**.

La deuxième partie du séminaire a été consacré au thème de l'« intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux. »

Madame **Irène Yameogo**, députée (Burkina Faso), madame **Françoise Bertieaux**, députée (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), et madame **Yibatou Sanni Glèlè**, députée (Bénin), ont présenté la situation dans leurs pays respectifs sur cette thématique.

Monsieur **Socé Séné**, consultant et expert en questions de genre dans l'élaboration des budgets nationaux, a ensuite fait sa présentation intitulée « Le rôle des femmes parlementaire dans l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux », présentation interactive à laquelle les participants au séminaire ont résolument pris part.

La ministre togolaise de la Promotion de la femme, madame **Henriette Kouevi Amedjogbé**, et la ministre togolaise de l'Éducation primaire, secondaire et de l'alphabétisation, madame **Bernadette Essosimna Legzim-Balouki**, ont ensuite parlé de l'élaboration du budget au Togo.

Après une période de questions et de réponses, l'honorable **Rose-Marie Losier-Cool** a souligné l'importance de séminaires comme celui-ci dans la promotion et la défense de dossiers aussi importants que l'élaboration de budgets nationaux et la mise en œuvre de la CÉDEF.

La Section canadienne de l'APF désire souligner l'apport financier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à cette importante mission.

Respectueusement soumis,

Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice
Membre de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie (APF)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
ACTIVITÉ	Séminaire sur le rôle des femmes parlementaires dans l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux et sur la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CÉDEF) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
DESTINATION	Lomé, Togo
DATES	6 et 7 octobre 2010
DÉLÉGATION	
SÉNAT	Hon. Rose-Marie Losier-Cool
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	François Michaud
TRANSPORT	3 706,51 \$
HÉBERGEMENT	946,03 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	756,86 \$
DIVERS	108,61 \$
TOTAL	5 518,01 \$